



Collectif **réfugiés** luxembourg-lëtzebuurger **flüchtlingsrot**

ACAT, AIL, ASTI, CARITAS, CLAE, CEFIS, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, REECH ENG HAND

Secrétariat 2017/2018	Adresse de contact :	Personnes de contact :	E-mail :
<i>Caritas Luxembourg</i>	<i>29, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg Tél : 40 21 31 533 Fax : 40 21 31 409</i>	<i>Nonna Sehovic Marie-Cécile Charles</i>	nonna.sehovic@caritas.lu marie-cecile.charles@caritas.lu

20 juin 2018

Communiqué de presse

Où va l'Europe ?

Soyons ambitieux en matière d'accueil des réfugiés !

Ce mercredi 20 juin, à l'occasion de la Journée mondiale des Réfugiés, le Collectif Réfugiés Luxembourg – Lëtzebuurger Flüchtlingsrot (LFR) a invité la presse pour faire le point sur les propositions qu'il a adressées ces dernières semaines aux différents partis politiques dans le cadre des prochaines élections législatives en vue d'améliorer l'accueil des réfugiés et de faciliter leur intégration.

Lors de la conférence de presse, le LFR a remercié le gouvernement actuel d'avoir défendu, au niveau européen, la question de la solidarité dans la gestion de la crise migratoire et d'avoir tenu son engagement en termes de relocalisation. Le LFR a demandé la poursuite des efforts effectués dans le cadre du programme de réinstallation et de tenir les engagements pris par le gouvernement actuel : la réinstallation de 200 personnes via le Niger d'ici fin 2019.

Il a félicité la société civile luxembourgeoise qui a su montrer, à travers son énorme engagement pour l'accueil des réfugiés, qu'elle reste sensible aux drames humains et qu'elle souhaite qu'il y ait au Luxembourg un climat d'ouverture et de confiance, sans lequel l'intégration ne serait pas possible.

Cependant, le LFR a également rappelé que l'accueil des réfugiés et l'intégration sont des défis qui nécessitent des réponses dans la durée, que les problèmes à l'origine de l'exil (guerres, atteintes aux droits fondamentaux, changements climatiques, etc.) ne disparaîtront pas d'ici tôt.

Un vaste chantier attend le prochain gouvernement et le LFR est prêt à travailler avec les futurs responsables politiques.

Le LFR a tenu à mettre en évidence les thématiques qui lui tiennent particulièrement à cœur et qui sont d'actualité.



Collectif **réfugiés** luxembourg-lëtzebuurger **flüchtlingsrot**

ACAT, AIL, ASTI, CARITAS, CLAE, CEFIS, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, REECH ENG HAND

La durée et de la traçabilité de la procédure de demande de protection

Le Luxembourg doit se donner les moyens pour que les demandeurs de protection internationale reçoivent une réponse quant à leur demande dans les délais fixés par la loi au risque pour l'administration de voir son travail au quotidien décrédibilisé. Le LFR propose la création d'un système de traçabilité des dossiers qui permettrait aux DPI de connaître, à tout moment, l'état d'avancement de leur demande.

La durée excessive des procédures et le manque d'information sont souvent sources d'angoisses et d'incertitudes qui retardent le travail d'intégration.

Le regroupement familial

La législation nationale doit être revue afin de tenir compte des recommandations faites par la Commission européenne en 2014 en matière d'appréciation du degré de parenté (inclure, par exemple, les enfants recueillis par la famille), de présentation des documents officiels prouvant le lien de parenté (difficile dans des contextes de guerre et de désolation) et de délai d'introduction de la demande qui est plus restrictif au Luxembourg que dans d'autres pays (3 mois).

L'intégration

Le PIA, parcours d'intégration accompagné, vise à organiser un cadre pour permettre un parcours d'intégration soutenant l'autonomisation des individus et plaçant l'intégration au cœur de l'accueil.

Pour le LFR, l'intégration ne peut se faire sans un encadrement professionnel dans toutes les structures d'hébergement garantissant ainsi l'égalité des chances pour tous les DPI. Le LFR encourage les autorités à élaborer et à développer un concept intégré et cohérent de gestion et d'encadrement des foyers en donnant suffisamment de moyens aux équipes sur place.

Le LFR prône une augmentation des allocations mensuelles pour les DPI, dans le cadre d'un dispositif d'autonomisation des personnes et ceci dès leur arrivée au Luxembourg,

Accès des DPI au marché de l'emploi

L'accès au marché du travail est un facteur essentiel dans le processus d'intégration et un formidable levier pour la cohésion sociale de notre pays.

Les procédures existantes en matière d'obtention d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) ne permettent actuellement pas aux DPI d'intégrer le marché du travail de manière optimale : la procédure est très longue, restrictive et ne tient pas compte des réalités du marché (disponibilité, flexibilité, etc.). C'est problématique en termes d'intégration à court et à long terme.

Le LFR plaide ainsi pour un assouplissement de la procédure d'accès au marché du travail pour les DPI.



Collectif **réfugiés** luxembourg-lëtzebuenger **flüchtlingsrat**

ACAT, AIL, ASTI, CARITAS, CLAE, CEFIS, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, REECH ENG HAND

Rétention

Le LFR tient tout d'abord à rappeler qu'il s'est toujours opposé à la mesure de rétention et à la perspective d'une banalisation de la rétention des demandeurs de protection internationale et qu'il a toujours revendiqué des alternatives moins coercitives.

C'est dans ce cadre que le LFR tient à rappeler que, dans son programme de coalition, le gouvernement actuel a déclaré la création de places retours dans les foyers pour DPI et l'ouverture d'une maison retour pour les familles.

Le LFR avait salué le principe de l'introduction de mesures moins coercitives. Cependant, il constate que quelques mois avant les prochaines élections législatives d'octobre 2018, les mesures prévues par le gouvernement n'ont pas été mises en place.

Le LFR considère ainsi qu'il est fondamental de développer la promotion du retour volontaire en tant qu'alternative à la rétention déjà existante au Luxembourg. Dans ce sens, il est opportun d'étudier, entre autres, les exemples des pays du Benelux. Le LFR invite les responsables à s'inspirer de ces modèles alternatifs : plusieurs pays de l'Union Européenne effectuent une préparation active au retour des DPI déboutés. Que ce soit par le biais de « coaches » individuels – comme c'est le cas en Belgique – ou en ayant recours à des structures spécialisées dans le retour avec des encadrants professionnels, à l'exemple des Pays-Bas.